

# Le Courant municipal

Décembre 2015 - Volume 21, no 6



# Municipalité de Saint-Stanislas

33, rue du Pont Saint-Stanislas QC G0X 3E0

Tél.: 819-840-0703
Fax: 418-328-4121
www.saint-stanislas.ca
municipalite@saintstanislas.ca

# Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi 8 h à 12 h - 13 h à 17 h

Vendredi 8 h à 12 h

### Dans ce numéro

Éditorial	3	Popote volante	8
Communiqués du bureau		Maison des jeunes	8
Résumé des séances du conseil	4	Carrefour Jeunesse-Emploi	8
Collecte des ordures	4	Bain libre - École sec. Le Tremplin	8
Congé des Fêtes	4	Chevaliers de Colomb	8
L'évaluation de votre propriété	5	Message de la Sûreté du Québec	9
Bibliothèque Émilie Bordeleau	6	Transport collectif	9
Divers		Proches-aidants	10
Association des loisirs	7	Agenda des événements locaux	10
Gala artisan	7	Calendriers des collectes	11-12

## <u>Dépôt légal</u> :

Production:

Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa Bibliothèque nationale du Québec, Montréal

Tirage: 560 copies

Révision : Guy-Paul Beaudoin

Lucille Bédard

Prochaine parution : Février 2016

Date de tombée : 29 janvier 2016

### ÉDITORIAL

#### Le tissu sous toutes ses formes.

Eh oui ! C'est à nouveau le temps de ressortir nos étoffes de laine qui nous permettent d'apprécier la fraîcheur de l'hiver. Plus les degrés diminuent, plus on ajoute de pelures. Le tissu, on ne s'en passerait pas sur nous, ni autour de nous. Si réconfortant lorsqu'on le porte, ce mot nous sert sous bien d'autres formes. Le Petit Robert le définit ainsi : Tissu : Une surface souple et résistante constituée par un assemblage régulier de fils entrelacés, tissés ou à mailles. Donc, en plus de nous habiller, de nous réchauffer, il nous protège.

Le tissu social, c'est ce qu'on retrouve dans notre patelin, sous différentes formes. Le tissage de ses mailles débute avec notre histoire qui nous conduit vers le futur en passant par le présent. Pour ce, nous avons la chance d'avoir une gardienne indéfectible de l'histoire de Saint-Stanislas, appuyée par un comité qui a la même passion qu'elle. En fait, on a la chance d'avoir notre Janette Bertrand en Janine T. Massicotte, fière auteure de chez nous et source intarissable d'information. Une femme bien de son temps.

Notre tissu est d'une bien belle couleur de par les gens et les organismes qui le constituent. Une surveillance bienveillante du voisinage, l'entraide prenant au passage un piéton pour le conduire à l'église, à l'épicerie ou tout simplement chez lui sont des exemples qui ravivent sa couleur. Les organismes sont un maillage important qui met de l'avant la solidarité de la communauté et qui réunit les gens en brisant l'isolement. On n'a qu'à penser aux différents comités tels les Chevaliers de Colomb et l'Âge d'Or qui contribuent activement au développement de la municipalité.

Une nouvelle fibre s'est rajoutée à ce tissu déjà beau. La communauté entrepreneuriale des Chenaux est née et déjà un premier gala reconnaissance appréciait trois récipiendaires de notre municipalité. Voilà l'étoffe stanoise. Il ne manque que le tissu blanc de la neige...

Pour terminer, je ne peux passer sous silence la perte d'un homme qui a laissé sa marque. J'ai eu le privilège de faire mon entrée dans le monde de la politique municipale auprès d'un maire passionné, qui a su transmettre sa passion avec un leadership rassembleur. Que de beaux souvenirs de ces échanges animés et enrichissants.

Merci monsieur Guillemette!





# COMMUNIQUÉS DU BUREAU

# RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance tenue le 2 novembre 2015 :

- Approbation des comptes à payer et déboursés du mois d'octobre 2015 au total de 187 385,95 \$;
- Nomination de *DESSUREAULT CPA et Associés inc*. auditeur externe de la Municipalité de Saint-Stanislas pour l'année financière 2015;
- Inscription de la conseillère Lise Déry à la formation offerte par la FQM : « La communication avec les médias et avec les citoyens »;
- Inscription de la conseillère Doris Jacob à la formation offerte par la FQM : «Les droits acquis»;
- Autorisation de signatures pour et au nom de la Municipalité de Saint-Stanislas de tous les documents nécessaires à la réalisation des transactions immobilières à intervenir entre le ministère des Transports du Québec et la Municipalité de Saint-Stanislas dans le cadre de la construction d'un nouveau pont sur la rivière Batiscan;
- Adoption de la première phase du plan municipal de sécurité civile couvrant les éléments prioritaires de la préparation pour faire face aux sinistres pouvant survenir sur le territoire;
- Appui à une demande d'autorisation à la CPTAQ afin d'utiliser à une fin autre qu'agricole, soit à une fin de résidence de tourisme (chalet locatif), une partie des lots 598, 599 et 600;
- Commandite de 100 \$ à la FADOQ de St-Stanislas pour la tenue de son souper de Noël.

#### **COLLECTE DES ORDURES**

En raison de la fête de Noël, la collecte des ordures sera effectuée le mercredi **22 décembre**.



Le Service de collecte vous demande de laisser un dégagement d'au moins **3 pieds** entre chaque bac et de tout autre objet se trouvant à proximité (clôture, haie, galerie, etc.).

#### Séance tenue le 7 décembre 2015 :



- Approbation des comptes à payer et déboursés du mois de novembre 2015 pour un total de 280 892,92 \$;
- Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2016 comme suit :

11 janvier	2 mai	6 septembre
1 <sup>er</sup> février	6 juin	3 octobre
7 mars	4 juillet	7 novembre
4 avril	1 <sup>er</sup> août	5 décembre

- Renouvellement de mandats de deux représentants (Lise Déry et Mario Adam) au conseil d'administration de l'OMH de St-Stanislas;
- Entente avec le ministère des Transports pour le balayage des rues pour les saisons 2016, 2017 et 2018;
- Adoption des prévisions budgétaires de la Corporation de transport adapté de Fran-Che-Mont en vu d'y accorder une subvention et conclure une entente relative à l'exploitation d'un service de transport adapté pour les per-sonnes handicapées;
- Demande au ministère des Transports de retirer les glissières de sécurité installées sur le pont de la route 159 en novembre dernier et de laisser en place les feux de circulation;
- Cession d'une parcelle de terrain (lot P-600) au propriétaire riverain suite au démantèlement du collecteur no 2 du réseau d'aqueduc;
- Don de 125 \$ au Noël du pauvre, édition 2015;
- Commandite de 150 \$ à l'AQDR des Chenaux pour la tenue du dîner annuel des rois en janvier 2016.

# CONGÉ DES FÊTES

Veuillez noter que pour la période des Fêtes, le bureau municipal sera fermé du 23 décembre au 4 janvier.



# L'ÉVALUATION DE VOTRE PROPRITÉ

En vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, la MRC des Chenaux a confié le mandat à la firme d'évaluation Servitech inc. de procéder à la confection et à la mise à jour du rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Stanislas. Pour ce faire, elle applique les règlements et les normes adoptés par le gouvernement du Québec.

Qu'est-ce qu'un rôle d'évaluation foncière? Un rôle d'évaluation foncière est l'inventaire de tous les immeubles situés sur le territoire d'une municipalité. Il indique la valeur de chaque propriété sur la base de sa valeur réelle.

Qu'est-ce que la valeur réelle? La valeur réelle ou marchande d'une propriété est sa valeur d'échange sur un marché libre et ouvert à la concurrence. Autrement dit, il s'agit du prix le plus probable que pourrait payer un acheteur pour une propriété lors d'une vente de gré à gré.

Cette valeur, inscrite au rôle d'évaluation, sert de base à l'application des taxes municipales et scolaires.

Comment établit-on la valeur réelle ? Pour déterminer la valeur réelle d'un immeuble, les relevés techniques des bâtiments effectués par les inspecteurs au cours des années antérieures sont utilisés. Ensuite, pour un immeuble résidentiel unifamilial, les techniciens et les évaluateurs se servent de deux méthodes reconnues (coût et comparaison) pour déterminer la valeur réelle.

- <u>La méthode du coût</u>: Consiste spécifiquement à estimer la valeur des constructions (bâtiments et améliorations d'emplacement), à laquelle s'ajoute la valeur du terrain établie par d'autres méthodes.
- <u>La méthode de comparaison</u>: Consiste à estimer le prix de vente le plus probable des immeubles portés au rôle d'évaluation en se basant sur l'observation des conditions de transaction d'immeubles similaires effectivement vendus.

# Principaux FACTEURS qui influencent la valeur des propriétés résidentielles :

- ✓ Le secteur;
- ✓ Les dimensions du terrain;
- ✓ La superficie habitable:
- ✓ L'âge de la propriété, rectifié pour tenir compte de toute rénovation ou de tout ajout majeur;
- ✓ La qualité de la construction.

Pour les <u>propriétés générant des revenus de location</u> ou dans lesquelles se tiennent des activités économiques, en plus des deux méthodes précédentes, la méthode du revenu est généralement utilisée.

• <u>La méthode du revenu</u> consiste à établir la valeur d'un immeuble sur la base de la capacité de ce dernier à générer des revenus nets présents et futurs.

À quelle date est déterminée la valeur? Le rôle d'évaluation foncière est déposé tous les trois ans, d'où l'expression « rôle triennial ».

Les valeurs qui y sont inscrites tiennent compte des conditions du marché immobilier au 1<sup>er</sup> juillet de l'année qui précède le dépôt du rôle. À moins de modifications à la propriété, ces valeurs sont valides pour la durée du rôle d'évaluation foncière.

Le rôle d'évaluation foncière 2016-2017-2018 de la Municipalité de Saint-Stanislas a été déposé le 29 octobre 2015. Les valeurs qui y sont inscrites reflètent les conditions du marché au 1<sup>er</sup> juillet 2014. Elles serviront de base à l'application des taxes municipales des années 2016-2017-2018.

Peut-on contester une valeur inscrite au rôle? Si le contribuable est en désaccord avec une valeur inscrite au rôle d'évaluation foncière, <u>la première chose</u> à faire est de communiquer avec Servitech inc. au 819-537-5157 ou au numéro sans frais 1-855-537-5157.

Après cette étape, si le désaccord est toujours présent, le contribuable peut faire une demande de révision seulement la première année du role triennial (au plus tard le 30 avril 2016), à moins, bien sûr, que la propriété ait subi des modifications.

Pour ce faire, il doit remplir le formulaire prévu à cette fin, intitulé *Demande de révision du rôle d'évaluation foncière*.

**Réponse écrite :** En vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, l'évaluateur de votre municipalité est tenu de vérifier le bien-fondé de toute demande de révision qui lui est soumise. Il doit également adresser une réponse écrite au demandeur pour l'informer de ses conclusions quant à la valeur révisée de l'immeuble.

Toute personne qui a fait une demande de révision et qui n'a pas conclu d'entente avec l'évaluateur peut exercer un recours, ayant le même objet que la demande de révision, devant la Section des affaires immobilières du Tribunal administratif du Québec (TAQ), et ce, dans les 60 jours suivant l'envoi de la réponse de l'évaluateur.

Page 6 Le Courant municipal

## BIBLIOTHÈQUE ÉMILIE BORDELEAU

La Bibliothèque Émilie Bordeleau occupe maintenant ses tout nouveaux locaux au 8, rue St-Gabriel. Pendant plusieurs mois, les bénévoles, en collaboration avec le Cégep de Trois-Rivières et le Réseau Biblio, ont travaillé avec enthousiasme à planifier l'aménagement des lieux afin de les rendre plus conviviaux. L'ouverture de la nouvelle bibliothèque a donc eu lieu le 8 septembre dernier.

Le 22 octobre, se tenait une conférence de presse pour l'inauguration officielle, soit 54 ans, jour pour jour, après l'inauguration de la toute première bibliothèque à Saint-Stanislas. Une trentaine de personnes ont assisté à l'événement. On a profité de l'occasion pour rendre hommage à madame Ghislaine Asselin, une bénévole qui œuvre au sein de la bibliothèque depuis ses tout débuts, en donnant son nom au *Salon de lecture* aménagé dans le nouvel environnement.



Sur la photo on peu apercevoir Alain Guillemette, maire de Saint-Stanislas, Alain Déry, conseiller, Marie-Andrée Tessier, coordonnatrice de la bibliothèque, Guylaine Charest, conseillère responsable du dossier arts et culture, Jocelyn Régis, attaché politique du député provincial, Pierre-Michel Auger, Sylvain Déry, président de la Caisse populaire de la Moraine et Ghislaine Asselin, bénévole.

Le 25 octobre, la population était invitée à une journée portes ouvertes où près d'une quarantaine de personnes se sont rendues pour faire la visite des nouveaux locaux.

Le nouvel environnement semble avoir éveillé le goût de la lecture chez certains puisque, depuis l'ouverture en septembre, on constate une augmentation importante des abonnés au service de la bibliothèque.

L'artiste-ébéniste Luc Laramée a fait don à la bibliothèque d'une horloge astronomique qui lui demandé plusieurs années de travail. Monsieur Laramée était présent à l'inauguration afin de présenter son œuvre et d'en expliquer le fonctionnement. En résumé l'horloge astronomique démontre concrètement le parcours de la terre autour du soleil ainsi que sa rotation sur ellemême.



Dans le cadre de la programmation *Biblio des Chenaux*, quelques activités se sont tenues à Saint-Stanislas dont *Mlle Farfelue* (animation pour les jeunes de 0 à 5 ans), l'*Heure du conte* pour les 3 à 7 ans et la conférence avec le chef Jean Soulard à laquelle une centaine de personnes ont assisté.

Lors des *Journées de la culture* qui avaient lieu les 26 et 27 septembre, près d'une quinzaine de nos artistes locaux ont exposé leurs œuvres à la bibliothèque.

La Municipalité tient à remercier tous les collaborateurs à la réalisation de ce beau projet. D'abord les commanditaires : Caisse populaire de la Moraine, Pierre-Michel Auger, député provincial, Chevaliers de Colomb de St-Stanislas, Fadoq de St-Stanislas, Société de développement économique de St-Stanislas.

Merci également à Luc Laramée pour le don de l'horloge astronomique et pour la réalisation du mobilier et aux entrepreneurs qui ont travaillé sur le projet.

Il ne faut pas oublier non plus nos précieuses bénévoles de la bibliothèque : Marie-Andrée Tessier, Ghislaine Asselin, Cécile Sanschagrin, Bella Trudel, Georgette Moisan, Hélène Parent, Ginette Jacob, Johanne Déry, Josée Perron, Lise Trudel, Raymonde Bordeleau, Sylvie Vallerand, Diane Turcotte et Édith Prince. Merci à tous!

#### **DIVERS**



Un échange de livres a eu lieu en novembre et plusieurs nouveautés sont disponibles.

Veuillez prendre note que la bibliothèque sera fermée pour la période des Fêtes soit

du 21 décembre au premier janvier.

Le nouveau numéro de téléphone pour joindre les préposées à la bibliothèque aux heures d'ouverture est le 418-328-0008.

#### Heures d'ouverture de la bibliothèque

Lundi et mercredi de 19 h à 20 h Mardi de 14 h 30 à 16 h



Le chef Jean Soulard en compagnie de quelques bénévoles de la bibliothèque.

### **ASSOCIATION DES LOISIRS**

Nous avons reçu la visite du Père Noël dimanche le 6 décembre dernier. 70 enfants âgés entre 0 et 9 ans ont reçu un cadeau. Merci à toutes les personnes bénévoles qui ont contribué au succès de cet après-midi festif.

Les activités hivernales s'en viennent. Dès que la température le permettra, la patinoire sera accessible de même que la piste de ski. Un nouveau service de prêt de raquettes sera en fonction au bureau municipal dès que la température sera favorable.

Vous pouvez déjà noter à votre agenda que la randonnée de ski aux flambeaux aura lieu cette année le 27 février 2016. Un souper précédera le départ.

Samedi le 19 décembre, à compter de 13 h, les jeunes de 5 à 12 ans sont conviés à un atelier de bricolage de Noël. Vous devez confirmer votre présence à Karine Brouillette au 418-328-3899.







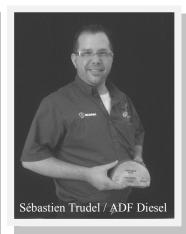
# **GALA ARTISAN**

Le 13 novembre dernier, la communauté entrepreneuriale des Chenaux nous conviait au 1<sup>er</sup> *Gala artisan* au Centre communautaire de Saint-Narcisse. À cette occasion, on retrouvait 17 finalistes répartis dans 7 catégories. Quatre prix spéciaux furent aussi remis. Cette soirée fut faste pour Saint-Stanislas où deux entreprises ont décroché les honneurs soit la Ferme Martel & filles dans la catégorie Artisan Agroalimentaire et ADF Diesel dans la catégorie Artisan Exploitation, transformation, production. Soulignons aussi dans la catégorie Artisan Économie sociale, le Parc de la rivière Batiscan, représenté par madame Lucie Jacob dont la victoire est partagée avec les municipalités de Saint-Narcisse et Sainte-Geneviève.

Félicitations à ces entrepreneurs qui se sont démarqués! Nous sommes fiers de votre succès.







Page 8 Le Courant municipal

#### POPOTE VOLANTE

Vous êtes âgé de 65 ans et plus, en convalescence ou avez des contraintes sévères d'autonomie? Vous pourriez être éligible au service de la *popote volante*.

Des repas chauds et nutritifs livrés à votre domicile un midi par semaine, comprenant soupe, plat principal et dessert. Le tout au prix modique de 5 \$ par repas.

Pour vous inscrire ou simplement pour vous informer, communiquez avec madame Thérèse Bouchard, responsable pour Saint-Stanislas, au 418-328-8596 ou au Centre d'action bénévole au 418-328-8600.



Le 23 novembre dernier avait lieu un lancement de livre à Saint-Stanislas. C'est forte et fière de ses 90 automnes que madame Janine Trépanier Massicotte nous propose son 18<sup>e</sup> ouvrage relatant les faits marquants de la communauté de Saint-Stanislas tout en y glissant des événements importants du pays et du monde. C'est ainsi qu'elle nous présente « Suite de la petite histoire de St-Stanislas 1988-1999 ». Cet ouvrage se veut une compilation d'articles de journaux, d'annotations de faits inscrits au fil des années. La sauvegarde du patrimoine et la diffusion de l'histoire locale sont le leitmotiv de cette plume stanoise. Félicitations à vous Madame Trépanier Massicotte.

#### MAISON DES JEUNES

Horaire du temps des Fêtes :

28-29-30 décembre : 6 h 30 à 10 h 30 7-8-9 janvier : 6 h 30 à 10 h 30

Joyeux temps des Fêtes!

#### <u>CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI</u> Trois –Rivières / MRC des Chenaux

Dans le cadre de la Journée nationale de la culture entrepreneuriale, le Carrefour jeunesse emploi Trois-Rivières/MRC des Chenaux, Marie-Eve et Éliane Martel de la Ferme Martel et filles inc. se sont vu remettre une jolie plante, par le maire suppléant Alain Déry, afin de souligner leur implication dans le développement économique de la région.



La ferme a été acquise par Jacques Martel en 1982. En 2009, ses filles Éliane et Marie-Ève manifestent leur intérêt et commencent à s'y impliquer. Cinq ans plus tard, la société Ferme Martel et filles inc. est créée.

#### BAIN LIBRE - École secondaire Le Tremplin

Mercredi: 19 h 00 à 20 h 15 (Bain familial)

20 h 15 à 21 h 00 (Entraîn. en longueur)

Admission: 3\( \)/enfant

4\$/adulte

Session: 13 janvier au 11 mai 2016

#### \*BONNET DE BAIN OBLIGATOIRE

Pour informations, communiquez avec Danie Crête au 418-328-3330

\*La piscine sera fermée durant la période des fêtes.

#### CHEVALIERS DE COLOMB

Merci pour le soutien aux activités des Chevaliers de Colomb. Beaucoup d'amour dans toutes vos familles, spécialement en cette période de Noël.

Jean-Pierre Veillette



### MESSAGE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

#### L'alcool au volant c'est ... mortel!

Cela, vous le savez déjà, on le dit et le redit sans cesse. Différentes organisations, dont la Sûreté du Québec, mettent beaucoup d'énergie dans les campagnes de prévention et de sensibilisation sur la conduite en état d'ébriété.

Malgré l'amélioration des derniers bilans routiers, la capacité de conduite affaiblie par l'alcool demeure encore la principale source de collisions.

Si vous décidez de fêter en prenant de l'alcool, prévoyez votre retour. C'est si simple! Prenez un taxi ou prenez l'autobus, retournez avec un conducteur sobre, ayez recours à un service d'accompagnement (ex : Opération Nez rouge) ou même restez à dormir chez vos amis. Tellement de possibilités sont à votre portée. Pourquoi vous entêter à vouloir prendre le risque d'une suspension ou d'une révocation de permis de conduire, de l'ouverture d'un casier judiciaire ou même de mettre votre vie en danger et celle de tous ceux qui seront sur votre passage?

Rien ne peut éliminer l'effet de l'alcool mis à part le temps d'assimilation et d'élimination. L'alcool atteint rapidement le système nerveux central, centre de décision et de coordination musculaire. Voilà donc pourquoi le comportement en est vite affecté. Malgré les croyances, l'alcool est un dépresseur et non pas un stimulant. Ses effets nuisent à la conduite d'un véhicule tout comme les drogues et certains médicaments.

Les peines minimales prévues au *Code criminel* sont les suivantes :

Première sanction : Une amende minimale de 1 000 \$, une interdiction de conduire d'une période minimale de 1

an en plus de la période d'emprisonnement à laquelle vous pourriez être condamnés.

Deuxième sanction: Un emprisonnement minimal de 30 jours et une interdiction de conduire d'une période

minimale de 2 ans;

Pour chaque sanction subséquente : Un emprisonnement minimal de 120 jours et une interdiction de conduire

d'une période minimale de 3 ans.

Un taux d'alcoolémie dépassant les 160 mg d'alcool par 100 ml de sang amène la saisie immédiate de votre véhicule pour une durée de 30 jours, et ce dès lors de l'événement. De plus, la saisie de véhicule motorisé à titre de bien infractionnel dans le cadre d'une enquête de capacité de conduite affaiblie par l'alcool est légale.

Donc, ne vous croyez pas à part des autres : l'alcool modifie vos réflexes et vos capacités. Vous n'avez pas les moyens de prendre le risque de conduire et de subir ou de faire subir les conséquences. Avant de « prendre un coup », prenez quelques secondes pour y réfléchir et prévoyez votre retour.

Il est possible d'avoir du plaisir de façon responsable et sécuritaire.

#### LE TRANSPORT COLLECTIF DANS LA MRC DES CHENAUX

Travail, formation, rendez-vous médical et autres, nous pouvons répondre à vos besoins de déplacements.

Les réservation pour la période des Fêtes, soit entre le 23 décembre et le 4 janvier, doivent être faites au plus tard le 22 décembre à 14 h. Le service de réservation sera fermé entre ces dates.

<u>Politique Neige</u>: Si la Commission scolaire du Chemin-du-Roy ferme ses services, la CTAFCM fermera ses services de transport.

RÉSERVATIONS: du lundi au jeudi de 8 h 30 à 14 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h

3 \$ du déplacement à l'intérieur et/ou à l'extérieur de la MRC

**Informations:** 819-840 0968, #1

Page 10 Le Courant municipal

#### PROCHES-AIDANTS - Programmation décembre 2015 - janvier 2016

Mardi 15 décembre : Saint-Luc-de-Vincennes - Jeudi 17 décembre : Sainte-Thècle

**Café-jasette :** Venez discuter entre aidants autour d'un bon café. Une bonne occasion de prendre du temps pour soi, d'échanger et de se créer des liens intéressants. Heure : 13 h 15.

Jeudi 14 janvier : Sainte-Anne-de-la-Pérade

**Conférence** *Apprivoiser l'Alzheimer* avec Marie-Jeanne Bellemare. Pour comprendre ce que vit une personne qui oublie bien malgré elle et maintenir une relation heureuse avec elle. Heure : 10 h à 13 h. Coût : 15 \$ (transport, conférence et dîner inclus).

Mardi 19 janvier : Saint-Luc-de-Vincennes - Jeudi 21 janvier : Sainte-Thècle

Café-rencontre: Venez discuter et échanger entre aidants sous le thème de la maladie d'Alzheimer. Heure: 13 h 15.

Jeudi 28 janvier : Sainte-Thècle

Séance d'information : Présentation de Service Canada ayant pour thème ses programmes et services auprès des

aînés. Heure: 13 h 15.

**Pour informations et inscriptions :** 418-289-1390 (Sainte-Thècle)

819-840-0457 (Saint-Luc-de-Vincennes)

1-855-284-1390 (sans frais)

# Agenda des événements locaux

#### DATE / HEURE

Samedi 19 décembre

#### ÉVÉNEMENT



#### SOUPER DES FÊTES ET SOIRÉE DANSANTE DE L'ÂGE D'OR

À la salle municipale. Cocktail à 17 h 30 suivi du souper à 18 h. Coût du billet : 20 \$. Réserver pour le 18 décembre auprès de Ginette (418-328-4582) ou Clémence (418-328-3520). Animation musicale par Diane et Marcel Charest.

Lundi 11 janvier 19 h 30



#### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

À la salle municipale

Lundi 1<sup>er</sup> février



#### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

À la salle municipale

Samedi 27 février

RANDONNÉE DE SKI AU FLAMBEAU précédé d'un souper à la salle des Chevaliers de Colomb.

Dimanche 28 février 10 h 30



### Repas-partage au profit des missions des Filles de Jésus

À la salle municipale. Conférencier : Père Denis-Paul Hamelin, missionnaire au Malawi. Sujet : *La femme dans la société africaine*. Coût du billet : 10 \$. Pour réserver, contacter Élisabeth Brouillette au 418-328-8248.

Chaque mardi 9 h 30 à 10 h 30



#### **FADOO ST-STANISLAS**

Vie active, au local de l'Âge d'Or

Chaque jeudi 9 h 30



#### FADOO ST-STANISLAS

La marche (pour tous).

Départ à l'intersection du boul. Industriel et de la rue Principale

# Matières acceptées dans le bac à récupération





### **Emplacements et horaires** des écocentres

Trois-Rivières, secteur ouest 2455, rue Charbonneau

Trois-Rivières, secteur est 1921, rue des Toitures

Horaire d'été

Du 1er avril au 31 octobre Mardi au samedi 8 h 30 à 17 h 30 Mardi au samedi 9 h à 16 h

Horaire d'hiver Du 1er novembre au 31 mars

Shawinigan 2132, avenue de la Transmission

Champlain 295, route Sainte-Marie

Louiseville 760, avenue Deveault

Saint-Étienne-des-Grès 440, boulevard de la Gabelle, entrée 4

Horaire d'été

avril au 31 octobre Mardi au samedi 9h30à16h30

Horaire d'hiver

er novembre au 31 mars Mardi au samedi 9hà 16h

# Matières acceptées aux écocentres

Les écocentres sont des lieux consacrés à la valorisation des matières. Vous devrez trier vos matières et les déposer dans les conteneurs identifiés par catégories. Une preuve de résidence vous sera demandée. Des frais de 10 \$ par chargement peuvent être appliqués pour certaines catégories de matières. Information : rgmrm.com



**Appareils** contenant des gaz réfrigérants Réfrigérateurs, climatiseurs, congélateurs



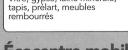




#### Résidus domestiques dangereux Été Tous les RDD Hiver

Peinture, huile et accumulateurs (batteries) de véhicules seulement





Vitre, gypse, laine minérale,

Autres matières 10 \$ / chargement

Bois

**Branches** 

# **Pneus** de route non iantés

Bardeaux d'asphalte et papier goudronné

# **Ecocentre** mobile

L'écocentre mobile accepte les mêmes matières qu'un écocentre. L'écocentre mobile sera présent, entre 10 h et 16 h, aux dates et endroits suivants:

30 mai Saint-Maurice 6 juin Saint-Alexis-des-Monts 26 septembre Saint-Narcisse 3 octobre Charette.

#### Collecte des gros déchets

Les gros déchets (meubles et autres) seront ramassés durant les semaines suivantes :

> Du 11 au 21 mai Du 6 au 9 juillet Du 21 septembre au 1er octobre

Pour les cas spéciaux, en d'autres temps, contactez votre municipalité.

#### Collecte des feuilles mortes

À moins que votre municipalité offre la collecte des sacs de feuilles mortes, ceuxci devront être apportés par vous, soit à l'Écocentre de Champlain, soit chez un producteur agricole qui s'affiche pour recevoir les résidus végétaux.

#### Déchets exclus de la collecte

Les réfrigérateurs, les matériaux de construction et les déchets domestiques dangereux ne sont pas ramassés par le service de collecte des déchets. Ceux-ci doivent être apportés à l'Écocentre au site de Champlain.

Sec	Collecte même journée que	
Batiscan	Rang Nord, Rang Cinq-Mars, Route du Village Champlain	Ste-Geneviève-de-Batiscan
Batiscan	Route 138 à l'est de la rivière Batiscan	Ste-Anne-de-la-Pérade
Champlain	Rang de Picardie, Avenue des 14 Soleils	Batiscan
Ste-Anne-de-la-Pérade	Secteur nord de l'autoroute 40 (Route 159, Rang Petit Ste-Marie et Rapide Nord)	St-Prosper-de-Champlain
Ste-Geneviève-de-Batiscan	Partie du Rang de la Rivière-à-la-Lime au nord de la Route Thibeault	St-Narcisse
Ste-Geneviève-de-Batiscan	Partie du Rang Sud au sud de l'autoroute 40	Batiscan
St-Maurice	Secteur du Lac Thibeault	St-Narcisse
St-Narcisse	Rang St-Félix, Rang Ste-Marguerite	St-Maurice
St-Narcisse	Partie de la Route 352 à l'est du Rang des Chûtes Nord	St-Stanislas
St-Prosper-de-Champlain	Partie du Rang St-Augustin à l'ouest de l'intersection de la route 159	Ste-Geneviève-de-Batiscan

Les bacs roulants doivent faire face à la rue (ouverture vers la rue) et placés de façon à être facilement accessibles par les préposés et les équipements de la MRC (minimum d'un mètre de tout obstacle).

Les déchets doivent être déposés à l'intérieur des bacs roulants. Le couvercle doit être fermé. Sauf lors la collecte des gros déchets, les déchets placés à l'extérieur des bacs roulants ne seront pas ramassés.

La collecte du 1er janvier et celles du 24 et 31 décembre 2015 sont devancées chacune d'une journée.

# Calendrier 2015 récupération

Pour connaître le jour de la collecte dans votre municipalité : rgmrm.com



<b>FÉVRIER 2015</b>											
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam					
1	2	3	4	5	6	7					
8	9	10	11	12	13	14					
15	16	17	18	19	20	21					
22	23	24	25	26	27	28					
		ш									

<b>MARS 2015</b>											
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam					
1	2	3	4	5	6	7					
8	9	10	11	12	13	14					
15	16	17	18	19	20	21					
22	23	24	25	26	27	28					
29	30	31									

<b>AVRIL 2015</b>											
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam					
			1	2	3	4					
5	6	7	8	9	10	11					
12	13	14	15	16	17	18					
19	20	21	22	23	24	25					
26	27	28	29	30							
-											

MAI 2015										
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam				
		933			1	2				
3	4	5	6	7	8	9				
10	11	12	13	14	15	16				
17	18	19	20	21	22	23				
24	25	26	27	28	29					
31										

JUIN 2015										
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam				
	1	2	3	4	5	(3)				
7	8	9	10	-11	12	13				
14	15	16	17	18	19	20				
21	22	23	24	25	26	27				
28	29	30								

JUILLET 2015											
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam					
		760	1	2	3	4					
5	6	7	8	9	10	11					
12	13	14	15	16	17	18					
19	20	21	22	23	24	25					
26	27	28	29	30	31						
· ·											

.AOUT 2015										
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam				
						1				
2	3	4	5	6	7	8				
9	10	11	12	13	14	15				
16	17	18	19	20	21	22				
23	24	25	26	27	28	29				
30	31									
						Salve.				





P	<b>NOVEMBRE 2015</b>									
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam				
1	2	3	4	5	6	7				
8	9	10	11	12	13	14				
15	16	17	18	19	20	21				
22	23	24	25	26	27	28				
29	30									

[	DÉCEMBRE 2015										
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam					
		1	2	3	4	5					
6	7	8	9	10	11	12					
13	14	15	16	17	18	19					
20	21	22	23	24	25	26					
27	28	29	30	31							
			1.								



Écocentre mobile : détails au verso

St-Stanislas = semaines en bleu

17

18 19

25

26

18 19 20 21

27 28

15 16

29 30

21 22 23



Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS DOMESTIQUES 2015																												
MRC des Chenaux			Jou	ır de	collect	е	Lundi					Mardi			Mercredi							Jeudi			Gros déchets			
			Se	maiı	ne verte	e St-	St-Prosper-de-Champlain					St-Maurice			Ste-Geneviève-de-Batiscan					St-	St-Narcisse			<b>83</b> (	<u></u>	"		
			Semaine bleue			e S	Ste-Anne-de-la-Pérade					Batiscan			Champlain / St-Luc-de-Vincennes					s St-	St-Stanislas			BNCMBB	T HIS			
MRG		ux ANVIE	ER				FÉVRIER								MARS								AVRIL					
Dim	Lun				Ven	Sam	Dim	Lun	Mar			Ven	Sam	Ī	Dim	Lun				Ven	Sam	Dim	Lun		Mer		Ven	Sam
	29	30	31	1	2	3	1	2	3	4	5	6	7		1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14		8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21		15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28		22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25
25	26	27	28	29	30	31									<b>2</b> 9	30	31					26	27	28	29	30		
			MAI							JUIN							J	UILLE	Т						AOÛT			
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	ī	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2	31 mai	1	2	3	4	.dai	(e <sub>6</sub>					1	2	<b>J</b> ish	e 4	2	3	4	5	64	aire	8
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	OLD,	12			5	6	7	840	<b>LB</b> IO	10	11	9	10	11	pao'	<b>U3</b>	14	15
10	11	12	13	14	15	16	14	15	416Y	1617°	18	19	20		12	13	resh	15	16	17	18	16	17.	el8e	19	20	21	22
<b>17</b>	18	19	20	21	22	23	21	ole	23	24	25	26	27		10,0	1780	21	22	23	24	25	230	1124	25	26	27	28	29
24	25	26	27	28	29	30	28	28	30						26	27	28	29	30	31	1 août	30	31					
		SEF	PTEMI	BRE					0	стов	RE						NO	VEM	BRE					DÉ	СЕМВ	RE		
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	ī	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	200	Waggs	4	5					1	2	3		1	2	3	4	5	6	7			1	2	3	4	5
6	7	cte 1	nebus	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10		8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12

15 16 17 18

22 23 24 25

29 30

16 17

23 24

30

20

27

21

20

27 28 29 30 31

18

**23** 24 25